

Un outil de plus pour soutenir le personnel soignant lors des SCPD.

Je le répète sur plusieurs tribunes depuis quelques années, la profession infirmière doit prendre sa place, car elle est au cœur des solutions pour améliorer le système de santé. Pour ce faire toutefois, les membres de la profession infirmière doivent mettre à jour leurs connaissances et s'outiller pour faire une différence dans le système de santé. Je souhaite féliciter ces deux infirmières de Sherbrooke qui ont justement produit un document pertinent pour les soins aux aînés atteints de SCPD. Nous avons besoin de ces initiatives qui stimulent tout le monde à aller plus loin.

http://www.santeestrie.qc.ca/clients/CIUSSSE-CHUS/professionnels/alzheimer/CIUSSS-ESTRIE-CHUS-Fiches-Alzheimer_SCPD_2016.pdf

Merci de partager ces informations aux personnes intéressées par les soins infirmiers aux aînés.

Philippe Voyer